



BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délivré sur la base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR  
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651,

à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**

**Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,**

pour la production de

**Tubes en PP pour les branchements et les collecteurs  
d'assainissement sans pression enterrés, groupe de dimensions 1  
(110-200mm) et 2 (250-400mm), classe de rigidité SN16**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin GmbH**

**Industriestrasse 20, DE - 49767 Twist,**

en conformité avec la

**NBN EN 1852-1 : 2018 « Systèmes de canalisations en plastique pour les  
branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression -  
Polypropylène (PP) » et les PTV 1006 : 2014**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-651-352-1852PD1-2SN16-1439-43038 | Valable du 01-08-2019 au 31-07-2022**

Délivré à Bruxelles, le 30 août 2019.

ir. B. De Blaere,  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, BE - 1040 BRUXELLES

TÉL. + 32 2 238 24 11

MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE



021 PROD

**Annexe au certificat BENOR**  
BB-651-352-1852PD1-2SN16-1439-43038

**Tubes en PP pour les branchements et les collecteurs d'assainissement sans pression enterrés, groupe de dimensions 1 (110-200mm) et 2 (250-400mm), classe de rigidité SN16**

Version 1 du 30 août 2019

Wavin ACARO SN16		
TYPES FAISANT PARTIE DE CE CERTIFICAT		
<b>Groupe de dimensions 1 – tubes non manchonnés:</b>		
Diamètre extérieur Ø (mm)	Epaisseur de paroi SN16 / SDR22 / S10,5 (mm)	
110	5,0 – 5,7	
125	5,7 – 6,5	
160	7,3 – 8,3	
200	9,1 – 10,3	
<b>Groupe de dimensions 2 – tubes non manchonnés:</b>		
Diamètre extérieur Ø (mm)	Epaisseur de paroi SN16 / SDR22 / S10,5 (mm)	
250	11,4 – 12,8	
315	14,4 – 16,1	
400	18,2 – 20,3	
<b>Marquage:</b>	"Wavin Acaro PP SN 16 DIN EN 1852" - diamètre x épaisseur de paroi - ... - date de production * UD* - ...	
	* UD: code de zone d'application pour les branchements et les collecteurs d'assainissement enterrés sans pression destinés à être utilisés aussi bien à l'intérieur de la structure du bâtiment qu'à l'extérieur de celle-ci	

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 30 août 2019.



ir. B. De Blaere,  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.